

Chabbat Parachat Vayigach

7 Tévet 5752



Chabbat Parachat Vayigach

7 Tévet 5752

Ne pas se laisser impressionner

Nous savons que ce qui est raconté dans la Torah (de l'étymologie de Oraah, *l'enseignement*), est un message éternel pour tous les juifs et dans toutes les époques ; que ce soit dans une situation générale ou une circonstance personnelle qui épouse le mode et l'instance du courant actuel.

Ainsi en est-il de notre Paracha, laquelle commence par les mots « *Et Yéhouda s'avança vers lui !* » qui nous transmet un enseignement éternel nous indiquant comment se comporter aujourd'hui, à l'heure des derniers instants avant l'avènement de la délivrance complète et véritable !

Qui Contrôle ?

D'emblée, il est possible, par le biais de la Haftarah, de constater le lien entre notre Paracha et la Guéoula (la délivrance). En effet, il y est raconté la manière dont D.ieu montre au prophète Yé'hezkel, comment, lors de la délivrance future, s'unifieront la royauté de Yossef et celle de Yéhouda (*ces deux couronnes étaient coexistantes*

du temps du Beth HaMikdach) en une seule monarchie absolue gouvernée par le roi David, roi de la tribu de Yéhouda.

Dans cette vision prophétique, D.ieu ordonne au prophète Yé'hezkel d'inscrire sur deux « arbres » et d'y écrire, sur l'un, Yéhouda, et sur l'autre, Yossef, et de les réunir afin d'enseigner que telle sera la circonstance positive dans la Guéoula.

Toutefois, si dans la Haftara, on distingue le lien avec la Guéoula, il n'y a pas explicitement un enseignement duquel ressort le comportement à adopter aujourd'hui même avant la Guéoula.

De plus, il nous faut saisir le lien entre la Paracha et la Haftara.

Dans la Paracha, nous est décrite l'élévation de Yossef qui était le second du roi, et Maître sur tout le pays d'Égypte, tandis que Yéhouda était dépendant de son bon vouloir et en était réduit à le supplier afin qu'il libère Binyamin.

Dans la Haftara, il est à l'inverse décrit l'élévation de Yéhouda, puisque David qui est de sa descendance sera roi également sur la tribu de Yossef.

De plus, nous devons comprendre le lien entre le début et la fin de la Paracha, puisque comme on le sait « la fin est implantée dans le début, et le commencement dans la fin ». Dans la fin de la Paracha, il est écrit, « et Israël s'installa dans la terre d'Égypte, dans la région de Gochen dans laquelle ils se tinrent et s'y multiplièrent énormément ». Ce qui démontre la puissance et la force des enfants d'Israël. A un tel degré que le Pharaon lui même, leur attribua « le meilleur de la terre » où ils prospérèrent parfaitement.

Paradoxalement, au contraire, l'introduction de la Paracha relate la situation difficile de Yéhouda et de ses frères qui se trouvent réduits à supplier devant Yossef, le gouverneur de la terre d'Égypte (avant qu'ils découvrent qu'il s'agit de Yossef), ce qui est totalement l'inverse de la fin de la Paracha !

Une vraie puissance

En réfléchissant bien, à la situation de Yéhouda par rapport à Yossef au moment de son engagement pour « libérer Binyamin », on s'étonnera de sa détermination et de son audace, qui se sont exprimés au delà de toute mesure ! *Même si dans un premier regard, c'est la supériorité de Yossef qui apparaît.*

Yossef était maître en toute chose, dans le royaume d'Égypte, ainsi que Yéhouda lui même le confirme dans ses propos : « Tu es comme Paro ». Et malgré cela, il s'avance et s'engage sans attendre aucune approbation et parle durement sans peur des représailles, alors qu'il était clair qu'il se mettait en danger de mort en osant menacer ainsi la seconde autorité du pays ! Dans cet ordre des choses, le verset « *Et Yéhouda s'avança vers lui !* » du début de notre Paracha, fait justement état de la puissance de Yéhouda !

On comprendra donc bien le lien entre le début de notre Paracha et sa fin, qui exprime la force et l'expansion des enfants d'Israël aussi bien que la puissance et la gloire de Yéhouda dévoilée dans la Haftara « et mon serviteur David (de la tribu de Yéhouda) sera leur prince pour toujours ».

En fait, c'est le courage et l'expression de puissance que Yéhouda a dévoilé à l'encontre de Yossef qui a donné le pouvoir à Yaacov et ses enfants de prospérer en Égypte, et ce fut aussi la préparation nécessaire à l'avènement de la grandeur de Yéhouda qui se dévoilera dans la délivrance future.

Toutefois, on peut encore se demander :

Toute la détermination de Yéhouda venait du fait qu'il pensait que

le vice roi d'Égypte était un non-juif, aussi s'adresse-t-il à lui avec tant d'autorité et d'effronterie. Mais dès qu'il apparaît que Yossef est le vice roi, il n'y a plus lieu de faire preuve d'une telle audace. Car il apparaît clairement que c'est par le mérite de Yossef que Paro accorde aux enfants d'Israël, « le meilleur de la terre ».

Dans ce cas, en quoi l'expression de puissance de Yéhouda fut-elle déterminante ? De plus, si cet état était uniquement lié à une situation temporelle précise, en quoi peut-elle prétendre à l'élévation de Yéhouda dans la Guéoula future, comme il est dit dans la Haftara ?

Mais puisque la Torah est éternelle, nous sommes obligé de conclure qu'il y a dans cette puissance dévoilée par Yéhouda, une grandeur et une force qui n'existe pas chez Yossef, lequel a agi selon les usages pratiqués en Égypte.

Alors que Yéhouda ne nous a pas seulement transmis le moyen et la force d'être gouverneur de l'Égypte et du monde comme Yossef, mais d'être totalement au dessus du monde et de l'exil !

Des volontés opposées

Le comportement de Mordé'haï le juif, du temps de A'hachvéroch est équivalent à celui de Yéhouda. Lui aussi ne se laissa pas impressionner par l'autorité du roi A'hachvéroch et fit en tous points exactement ce qu'il fallait faire même quand la chose était interdite par les lois du gouvernement royal.

Lorsque A'hachvéroch fit son festin, il le souligna par la désignation : « de faire selon la volonté de Hich vaHich », (un homme et un homme). De ce point de vue, la Guémara nous

enseigne qu'il désirait faire selon le désir de Mordé'haï (Ich Yéhoudi, un homme juif) et Aman (Ich Tsar véOyèv, un homme mauvais et ennemi).

S'il est aujourd'hui impossible d'accomplir la volonté contraire de ces deux hommes, dans la Guéoula, ce sera chose possible.

En effet, selon les règles de la nature et les habitudes du monde, *le niveau du divin qui est en relation avec le monde*, il est impossible de réaliser deux volonté contraires. Mais au moment de la délivrance, lorsque D.ieu dans son essence se dévoilera, par un degré de dévoilement qui dépasse le monde, pourrons alors s'opérer ensemble deux volontés opposées. Et la Guémara enseigne une nouveauté en disant que même à notre époque, de nos jours, du temps d'A'hachvéroch, chaque juif, peut, par un lien puissant avec D.ieu, d'accomplir la volonté de ich et ich, comme au temps de la délivrance.

Même dans l' exil, de la volonté de Mordé'hai

Dans les textes de 'Hassidout, il est rapporté que le nom « A'hachvéroch » représente D.ieu. Et puisqu'il a fixé que le monde soit commandé selon la volonté de Ich et Ich, chaque homme a donc le libre arbitre de se comporter selon la volonté de Mordé'haï ou que D.ieu préserve, selon la volonté de Aman.

Concrètement, ceci semble impossible, puisque l'un, Mordé'haï désire des actions de sainteté et Aman le contraire.

Pour le juif, toute action qui n'est pas accomplie pour servir D.ieu est étrangère au juif et peut-être dès lors considérée comme une « avodat zara » Car le rôle de tous les juifs est de servir D.ieu, ainsi qu'il est écrit, « je n'ai été créé que pour servir mon Créateur. »

Une puissance sans Bornes

Désormais on peut comprendre clairement l'élévation de la force particulière à Yéhouda, par rapport à celle de Yossef.

Alors que le rôle de Yossef lui a été transmis par Paro, Yéhouda s'est avancé vers Yossef de son plein gré avec toute la fureur et l'autorité de celui qui exprime sans faire aucun calcul pour imposer la vérité. Cette puissance particulière de Yéhouda provient du mérite de sa soumission au Créateur qui permet de réunir deux contraires : se tenir avec une puissance absolue et être totalement soumis en même temps. Deux sujets contraires !

Ceci apparaîtra clairement dans la délivrance complète et véritable par la puissance absolue du roi Machia'h !

Le Hé Tevet, 5747 fut le jour du décret du tribunal non-juif qui statuait que les livres appartiennent aux princes de la lignée de 'Habbad et qu'ils doivent revenir à l'endroit d'où ils ont été pris. C'est à dire au 770, de l'étymologie de Oufarasta !

Pour le mérite de toute la famille WOLICA, des enfants
et des petits enfants. Bénédiction matérielle et
spirituelle pour recevoir le Rabbi Mele'h Hamachia'h
avec joie et enthousiasme dans le 3ème Beth Hamikdash
Now Mamach !!!



Pour le mérite de mon père R Yeshayaou Ben Toybe,
qu'Hachem le bénisse matériellement et spirituellement,
pour une bonne santé, qu'il ait beaucoup de Na'hat
'Hassidi de ses enfants et de ses petits enfants !



Pour le mérite de toute la famille Mimoun